

Compte-rendu du Conseil Municipal

▪ Séance du 05 septembre 2016

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie durant le mois en cours.

P.L.U.

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de commission qui portait principalement sur le plan des réseaux.

TRAVAUX RTE DE LA GLIERE – RTE D'ORCIER

Monsieur le Maire rappelle que le montant du marché attribué au groupement EMC-BEL & MORAND-SOCCO, concernant les travaux sur réseaux d'eaux pluviales et eau potable route de la Glière et route d'Orcier était de 934 913.69 euros H.T.

Suite à la détérioration de la couche de surface sur la demi-chaussée restante durant les travaux, il a été nécessaire de refaire l'enrobé sur la route d'Orcier (RD35). Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 26 790.30 euros H.T. Un avenant au marché sera signé, soit une plus-value de 2.86 %. Cette somme sera prise en charge par la Commission Voirie du Conseil Départemental.

AMENAGEMENT POINT D'APPORT VOLONTAIRE : CONVENTION AVEC LA CCCL

Monsieur le Maire expose la nécessité de réaménager le point d'apport volontaire situé Rue du Sanjhon, et rappelle que la Communauté de Communes Les Collines du Léman est compétente en matière de collecte et traitement des déchets.

Une convention sera signée avec la Communauté de Communes Les Collines du Léman afin de définir les modalités d'implantation des conteneurs destinés à la collecte des déchets ménagers recyclables et des ordures ménagères.

AMENAGEMENT D'UN CABINET MEDICAL

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'aménager les locaux situés au-dessus de la micro-crèche pour permettre l'installation de professionnels de la santé. A ce jour, plusieurs personnes sont intéressées pour s'installer dans ces futurs locaux : un médecin, un groupement d'infirmiers, une kinésithérapeute et une orthophoniste. Ces demandes étant relativement urgentes, il est proposé de démarrer les travaux le plus rapidement possible afin de pouvoir accueillir ces professionnels début 2017. Le Conseil municipal valide cette proposition. Des subventions seront demandées auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture. Un accord pour démarrer les travaux avant la décision d'attribution de subvention sera également sollicité.

ELECTIONS PRIMAIRES

Dans le cadre de l'organisation des élections primaires, le conseil municipal accepte la mise à disposition gratuite d'une salle de réunion communale par organisation politique et par tour de scrutin.

Le seul matériel municipal qui pourra être fourni aux organisateurs de ces primaires, est composé de tables, de chaises et d'urnes. Aucun personnel municipal ne pourra être mis à disposition des partis organisateurs.

REFORME DU REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire informe que le régime indemnitaire actuel est réformé et remplacé par le RIFSEEP (Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel). Ce nouveau régime est instauré pour le personnel communal dont le cadre d'emploi est concerné.

QUESTIONS DIVERSES

Défibrillateur : Une réflexion est en cours concernant l'acquisition éventuelle d'un défibrillateur. Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

Panneau d'information : Le conseil municipal décide de louer un panneau d'information à leds qui sera installé vers le rond-point du groupe scolaire. Le prix de la location s'élève à la somme de 264 euros TTC par mois, avec une période d'engagement de 48 mois.

Pont des Verdets : Tous les travaux sont terminés : maçonnerie, barrière, enrobé.

Distribution d'eau potable : Selon les études de diagnostic en cours, les premiers résultats de rendement sont très satisfaisants. Il ressort que le rendement est proche de 100 % pour les réservoirs de Trossy et de Grésy, 60 % pour celui des Mouilles avec 4 fuites répertoriées.

Parking du Voua Bénit : Monsieur le Maire informe que, suite à sa mise en forme, le parking a été détérioré par un véhicule à deux reprises.

Toilettes publiques : il est envisagé d'automatiser la porte des toilettes du Champ Dunand et de mettre en place une signalétique. Une décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Travaux Route d'Orcier : la ligne électrique 20 KV a été partiellement enterrée au niveau du pont route d'Orcier. De nouveaux compteurs d'eau potable ont été installés pour les riverains du secteur.

Chemin piétonnier : Le chemin piétonnier route des Voigères a été goudronné.

Location Salle Henry Bordeaux : en raison de travaux entrepris dans les salles du bâtiment des Collines du Léman, la salle des Henry Bordeaux sera louée pour les cours de l'association « L'Ecole des parents ».

Contentieux d'urbanisme : Monsieur le Maire fait part du contentieux qui oppose Mr MARICOT à la Commune concernant une construction illicite sur la parcelle cadastrée B 527.

Personnel communal : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mme JACQUIER Caroline, en recherche d'emploi, effectue depuis le 1^{er} septembre 2016 un stage, pour une durée d'un mois au secrétariat de mairie. A l'issue de ce stage, en cas de satisfaction, Madame JACQUIER sera recrutée pour le remplacement du congé de maternité de Madame Elodie VIDAL.